

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le nouveau règlement européen REACH (voir le guide « REACH AIG » de l'Industrie Automobile disponible à l'adresse suivante : www.fiev.fr en visite libre, rubrique Technique) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Ce règlement a pour objectifs la protection de la santé humaine et la préservation de l'environnement ; son périmètre d'action est l'importation, la fabrication, l'utilisation et la commercialisation des produits chimiques sur le territoire européen.

De ce fait, l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie automobile est fortement concerné par cette réglementation et à plus court terme par les mesures concernant le pré-enregistrement et l'enregistrement des substances utilisées. Pour rappel, parmi les nombreuses échéances définies par REACH, le prochain jalon réglementaire est la fin du pré-enregistrement des substances le 30 novembre 2008.

Compte tenu de l'enjeu du pré-enregistrement et de la complexité de la mise en œuvre, les acteurs de l'automobile, en particulier **constructeurs automobiles** et la **FIEV** (Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules), ont souhaité organiser un

FORUM D'INFORMATION SUR LE PRE-ENREGISTREMENT ET SES IMPLICATIONS

Mardi 30 Septembre 2008, de 14h15 à 18h

Square Com RENAULT
1967 rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Etant donné que l'impact de REACH est à la fois organisationnel, juridique, technique et commercial, sont invités tout particulièrement les pilotes REACH ainsi que les juristes, responsables achats et experts matériaux.

Cet événement permettra à l'ensemble des acteurs intéressés de percevoir au travers de témoignages forts les enjeux du pré-enregistrement, ainsi que les pistes visant à sécuriser les approvisionnements et à pérenniser la relation client-fournisseur.

Vous trouverez ci-après l'ordre du jour de cette réunion. Nous vous prions de nous retourner la confirmation de votre inscription avant le 19 septembre 08 (voir bulletin d'inscription joint).

Nous vous demandons de transmettre cette invitation à vos propres fournisseurs car chaque maillon de la filière a son rôle à jouer dans la prise en compte de REACH.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à cet événement.

PROGRAMME

<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Messages des acteurs en fin de chaîne d’approvisionnement : les constructeurs automobiles 	<p>RENAULT <i>Pierre DOLSAN</i> Directeur de la stratégie et du développement international</p> <p>PSA <i>Sophie RICHET</i> Responsable environnement</p>
<p>Messages des autorités françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligations règlementaires • Conséquences du non respect de REACH 	<p>MEEDDAT <i>Emmanuel MOREAU</i> Chef du bureau des substances et préparations chimiques</p>
<p>Bien gérer ses relations avec ses partenaires industriels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Périmètre des obligations en fonction des statuts envisagés par le règlement • Impact sur les relations clients-fournisseurs • Relations entre les entreprises soumises à REACH et limites (échanges d’informations, confidentialité, ...) 	<p>FIDAL <i>Frédéric PUEL</i> Avocat</p>
<p>Séance d’échanges</p>	
<p>Pause</p>	
<p>Le pré-enregistrement vu par un industriel de la chimie</p>	<p>RHODIA <i>Jean-Luc PONCHON</i> Chargé du projet REACH</p>
<p>Retour d’expérience d’un équipementier automobile</p>	<p>PLASTIC OMNIUM <i>Frédéric VIOT</i> Responsable Ecoconception et Recyclage</p>
<p>Séance d’échanges</p>	
<p>Conclusions</p>	<p>FIEV <i>Jacques MONNET</i> Délégué général</p>